

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À la 4^e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 5 avril 2022, à la salle du conseil municipal, sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Nathalie Gaudette

Madame Angèle Auger

Madame Cindy Demers

Monsieur Ghislain Désaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente

PÉRIODE DE SILENCE

No-045-05-04-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 8 mars 2022;
- Adoption des comptes;
- Comité Bellefeuille – Adoption du rapport de la réunion régulière du 8 mars 2022;
- Résolution autorisant l'achat de revêtement de plancher et de peinture pour le nouveau bureau municipal;
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement No. 2022-03 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;
- Adoption des états financiers 2021;
- Centre plein air – Statuer les terrains à réserver;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Adjudication du contrat concernant le pavage du chemin des Sables;
- Adjudication du contrat de contrôle de qualité du pavage du chemin des Sables;

HYGIÈNE DU MILIEU

- Adoption du rapport financier de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon au 31 décembre 2021;

LOISIRS ET TOURISME

URBANISME

PAROLE AU MAIRE;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

VARIA :

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS :

ADMINISTRATION ET FINANCES:

No-046-05-04-22

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 8 mars 2022:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-047-05-04-22

Adoption des comptes:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 21,261.69 \$ pour le mois de mars 2022 ainsi que les salaires pour la période de mars 2022 pour un montant de 10,747.09 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

No-048-05-04-22

Comité Bellefeuille – Adoption du rapport de la réunion régulière du 8 mars 2022 :

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Nathalie Gaudette, d'adopter le compte-rendu de la réunion du Comité Bellefeuille soit celle du 8 mars 2022.

Adopté

No-049-05-04-22

Résolution autorisant l'achat de revêtement de plancher et de peinture pour le nouveau bureau municipal :

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger, d'octroyer un montant de \$20,000.00 pour l'achat de revêtement de plancher et de peinture pour le nouveau bureau municipal.

Adopté

Avis de motion et dépôt du projet de règlement No. 2022-03 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux :

L'avis de motion concernant le projet de règlement No. 2002-03 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux est déposé par Madame Cindy Demers.

No-050-05-04-22

Adoption des états financiers 2021 :

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Nathalie Gaudette, d'approuver le rapport financier 2021 de la municipalité d'Authier, tel que présenté.

Adopté

No-051-05-04-22

Centre plein air – Statuer les terrains à réserver:

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger, que le projet du Centre plein air serait situé dans le chemin des Ancêtres sur les lots suivants : 4 730 770, 4 730 772, 4 730 773, 4 730 774 et 4 730 777.

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

No-052-05-04-22

Adjudication du contrat concernant le pavage du chemin des Sables :

Tel que mentionné dans l'appel d'offres No. 532870502101 en date du 1^{er} avril 2022, concernant le pavage du chemin des Sables, les offres sont les suivantes :

Asphaltage Théo Paquet Inc.	\$170,648.48	taxes incluses
Construction Norascon	\$133,601.67	taxes incluses
Lamothe Division de Sintra Inc.	\$155,094.10	taxes incluses

Donc, suite aux soumissions reçues, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger, d'octroyer ledit contrat d'asphaltage du chemin des Sables à Construction Norascon au montant de \$133,601.67 incluant les taxes.

Adopté

Adjudication du contrat de contrôle de qualité du pavage du chemin des Sables :

Tel que mentionné dans l'appel d'offres No. 532870502101 en date du 4 avril 2022, concernant le contrôle de qualité du pavage du chemin des Sables, les offres sont les suivantes :

Englobe \$11,014.61 taxes incluses

Donc, suite à la soumission reçue, il est proposé par Madame Nathalie Gaudette et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, d'octroyer ledit contrat de contrôle de qualité du chemin des Sables à Englobe au montant de \$11,014.61 incluant les taxes.

Adopté

HYGIÈNE DU MILIEU**Adoption du rapport financier de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon au 31 décembre 2021 :**

Il est proposé par Madame Nathalie Gaudette et appuyé par Madame Cindy Demers, d'approuver le rapport financier 2021 de la Gestion des déchets de Roussillon, tel que présenté.

Adopté

LOISIRS ET TOURISME:**URBANISME:****PAROLE AU MAIRE:****PÉRIODE DE QUESTIONS:****VARIA:****SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX:**

Service des Loisirs : ▪ Une rencontre est prévue pour la fin mai.

Comité Jeunesse : ▪ Rien.

O.M.H. : ▪ Rien.

Comité Bellefeuille : ▪ Rien.

M.R.C. : ▪ Rien.

Régie des déchets : ▪ Rien.

École du Rang 2 : ▪ Projet « École vous rend visite » à venir.

Âge d'Or : ▪ Célébration des membres ayant eu 80, 90 et 100 ans le 3 juin.

Régie des incendies : ▪ Rien.

MADA & PFM : ▪ Rien.

Centre plein-air : ▪ Rien.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 21h15.